Cfdt: métallurgie
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
GROUPE THALES
www.cfdt-thales.com

Déclaration portant sur la consultation sur l'opportunité de recourir au dispositif du FNE du CSE extraordinaire du 7 mai 2020

La section CFDT de TGS considère que :

- Thales a les moyens, au travers des budgets de Plan de Formation, de financer la formation professionnelle ;
- La formation est une activité professionnelle et, à ce titre, elle doit effectuer sur le temps de travail et être rémunérée comme tel. En particulier, en ces temps d'activité partielle, il est inenvisageable d'envoyer en formation des salariés « placés » en activité partielle en ne les rémunérant qu'au titre de l'activité partielle (92%). Si formation il doit y avoir, le temps de formation doit être rémunéré à 100%.

Aussi, pour ces raisons, les élus CFDT voteront CONTRE lors de cette consultation.

Cela ne veut absolument pas dire que la CFDT est contre la formation des salariés mais contre le mode de financement.

Elle demande aussi que la commission anticipation emploi et formation se réunisse pour avoir toutes les informations en lien avec la demande que va faire la Direction.